



# **CHARTRE CLUB DU RHONE**

## **ACCES AU CLUB**

- Afin de garantir la bonne gestion du club, il est obligatoire de scanner votre carte en arrivant.
- Si vous n'avez pas votre carte de membre, il vous sera demandé 2€ pour avoir accès au club.

## **TENUE EN SALLE**

- La serviette, la bouteille d'eau, une tenue propre et adaptée à la discipline, sont obligatoires
- Les casquettes, bonnets et autres couvre-chefs ne sont pas autorisés

## **BIEN VIVRE**

- La présentation de votre carte de membre pour accéder au Club est obligatoire.
- Pour votre confort, l'établissement est entièrement filmé.
- Nous vous remercions de ranger les poids et haltères après utilisation.
- Nous vous remercions le matériel de sport de combat après utilisation.
- Le nettoyage de votre appareil après utilisation est obligatoire
- En cas de retard au cours le professeur se réserve le droit de ne pas vous accepter
- En cas de non-respect de la charte, la direction se réserve le droit de suspendre votre abonnement.

Merci de votre compréhension

**WWW.CLUB-RHONE.FR**

9 RUE DE L'EPEE  
69003 LYON



## **CONDITIONS COMMERCIALES**

### **RELATION CLIENT**

- Pour toutes réclamations, demandes commerciales, remarques, suggestions, un service de relation client vous est spécialement dédié.
- Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail en allant sur la page « Contact » du site web [www.club-rhone.fr](http://www.club-rhone.fr). Une réponse adaptée vous sera alors adressée sous 48H maximum.

### **CARTE DE MEMBRE**

- Pour les formules avec engagement 12 mois et 06 mois, l'abonnement est résiliable 2 mois avant la fin de l'engagement. Aucune résiliation n'est possible avant, quelle qu'en soit la raison. Un préavis de 2 mois s'applique suite à la résiliation de l'abonnement. La résiliation doit s'effectuer par lettre recommandée + remise de la carte de membre pour être validée. Après la période d'engagement, l'abonnement est reconduit mensuellement sans engagement mis à part le préavis de 2 mois.
- Pour les abonnements sans engagement : un préavis de 2 mois s'applique suite à la résiliation de l'abonnement. La résiliation doit s'effectuer par lettre recommandée + remise de la carte de membre pour être validée.
- En cas de défaut de paiement, une pénalité de 20€ sera appliquée par mensualité non réglée. Le règlement devra s'effectuer directement auprès de la réception et l'accès au Club ne sera pas autorisé tant que le règlement ne sera pas effectué.
- En cas de non règlement des mensualités, une procédure de recouvrement sera effectuée par notre service juridique et contentieux.

### **INVITATIONS**

- Les invitations sont limitées à 2 personnes par an, à raison de 5€ l'invitation hors cours et 10€ pour les cours.
- Les invitations s'effectuent uniquement dans la période du 01 Novembre au 31 Août.
- Pour la pratique d'un sport, l'invité doit se présenter 15 min avant le début du cours et avoir la tenue adéquate.
- Il est strictement interdit d'inviter une personne sans en avoir averti la réception au préalable.
- Toute fraude entrainera une amende forfaitaire de **60€** par personne.

Merci de votre compréhension

**WWW.CLUB-RHONE.FR**

9 RUE DE L'EPEE  
69003 LYON

